

ACCOMPAGNEMENT ET PREVENTION

POUR LES PERSONNELS EXERÇANT DANS LE 1^{er} DEGRÉ

SCOLARISATION DES ELEVES A COMPORTEMENTS PERTURBATEURS ET/OU VIOLENTS

SOUTENIR

Être ACCOMPAGNE et SOUTENU

- * **Je ne reste pas isolé(e) et traite la situation en Equipe**
- * Je sollicite le **pôle ressources de la circonscription** pour échanger sur la situation
- * **Je demande à être accompagné(e)** par l'Equipe Mobile Ressources (E.M.R), là pour Soutenir, Entendre et Eclairer



EQUIPE MOBILE RESSOURCES - DSDEN 40

* en faveur des personnels

IEN École Inclusive M^{me} Tiphene Joubert

M^{me} Pénélope Lanterne

ce.ia40-ash@ac-bordeaux.fr

Médecin du travail

M^{me} Claire Patard 06 12 22 42 92

Infirmière en santé au travail du département des Landes

M^{me} Micheline Charbinat 06 42 88 08 53

Assistante Sociale Conseillère Technique

M^{me} Valérie Ducout 05 58 05 66 87

* en faveur des élèves

Médecin Conseil Technique départemental

D^r Agnès Pouban 05 58 05 66 85

Infirmière Conseil Technique départemental

M^{me} Evelyne Sportiello 05 58 05 66 84

Conseillère Technique Départementale Service social

05 58 05 66 88

En cas de crise aigüe d'un élève, en cas d'incivilité ou d'agression, QUE FAIRE ?

- * Je signale au directeur d'école qui pourra renseigner un **fait d'établissement**
- * Je peux **déclarer un accident de travail**
- * Je peux **déposer une main courante** ou **porter plainte**
- * Je peux **renseigner une fiche du Registre Santé et sécurité au Travail** (Portail ARENA : rubrique Gestion des Personnels)

RETROUVEZ L'INTEGRALITE
DU LIVRET
D'ACCOMPAGNEMENT ET DE
PREVENTION

POUR LES PERSONNELS
EXERÇANT DANS LE 1^{er}
DEGRÉ AVEC LE QR CODE
SUIVANT

